Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 25/06/2026
ID : 027-200058246-20260623-D2026_06_23_68-DE

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL

2026/68 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION :
17 juin 2026
DATE D'AFFICHAGE :
17 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 27
Absents non représentés : 1
Absents représentés par pouvoirs : 1
Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie NOEL, Maire.

Secrétaire de séance : Mme BELLIARD Josette est élue secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	AMIGON Claude	X	
	BLIN Gwénola	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	GOURDEAU Camille	X	
	HORAIST Philippe	X	
	LEBERTRE Nathalie	X	
CONSEILLERS	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	DENIS Françoise	X	
	KROLIK Jean-Emile	X	
	CHATEAUGIRON Gilles	X	
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic	X	
	JEROME Olivier	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	LOUVARD Céline	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	LETERTRE Karine	X	
	FLET Mickaël	X	
	THIBAULT Antoine	X	
	HEURTEBISE Karine	X	
	BOISSIERE Serge	X	
	PAYS Louisa		Absente/excusée Pouvoir à NOEL Nathalie
	VANDEWALLE Alice	X	
	LONGLUNE Thomas		Absent/excusé
	CAVALLARO Eulalie	X	
	DUPREZ Sylvie	X	
	GUEUR Frédéric	X	
	LENEVEU Vincent	X	
	CHAPON Véronique	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : HABITAT – OPAH – COMMISSION AIDES COMPLEMENTAIRES INSE ET BRETEUIL

M. AMIGON Claude présente le rapport n° 6.

Il est rappelé qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est actuellement en vigueur sur le territoire, portée par l'Interco Normandie Sud Eure (INSE) sur la période Décembre 2021 - Décembre 2026, et dont la commune de Breteuil est partenaire et signataire.

Cette OPAH apporte un soutien financier important aux porteurs de projet, plus particulièrement pour des travaux de rénovation énergétique et de maintien à domicile.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 25/06/2026
ID : 027-200058246-20260623-D2026_06_23_68-DE

Elle comporte également des aides spécifiques visant à encourager la remise sur le marché de logements vacants.

Les aides visant cette « sortie de vacance » dans le centre-bourg de Breteuil sont portées à parts égales par l'INSE et la commune de Breteuil. Elles sont calculées conformément au règlement établi en 2022 par la commission d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'INSE et de la commune de Breteuil et dit « Règlement d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'INSE et de la commune de Breteuil ».

Composée d'élus de l'INSE et de Breteuil, cette commission, créée en 2022 par délibérations concomitantes de l'INSE et de la commune de Breteuil, était par ailleurs chargée d'émettre un avis (décision d'attribution ou refus) sur les demandes d'aides émises par les porteurs de projet.

À la suite notamment de l'installation du nouveau conseil municipal le 20 mars 2026, et afin d'assurer la continuité dans l'étude, l'attribution et le versement de ces aides, il convient de mettre en place une nouvelle commission en remplacement de celle installée lors du précédent mandat, et de préciser les modalités de notification et de règlement desdites aides.

Il est ainsi proposé la création d'une commission d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'INSE et de la commune de Breteuil, chargée de statuer sur l'attribution des aides consacrées à la résorption de la vacance dans le centre-bourg de Breteuil conformément au règlement précité.

Il est proposé que la représentation de la commune de Breteuil au sein de cette commission soit déléguée à MM. :

- Claude AMIGON, qualité 1er adjoint
- Nathalie LEBERTRE, qualité 6ème adjoint
- Frédéric GUEUR, qualité conseiller
- Jean-Emile KROLIK, qualité conseiller

Il est enfin proposé de déléguer le pouvoir de signature des notifications de décision d'attribution ou de refus des aides susvisées au Maire.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 2026/19 du 20 mars 2026 portant élection du maire de la commune de Breteuil lors de la séance d'installation du conseil municipal ;
Vu la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2021-2026 de l'Interco Normandie Sud Eure n°027 PRO 042 signée le 15 décembre 2021 ;
Vu la délibération n° 2022/45 en date du 08 novembre 2022 portant prise d'acte du règlement d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'INSE et de la commune de Breteuil dans le cadre de l'OPAH susvisée ;
Considérant la nécessité d'assurer la continuité dans l'étude, l'attribution et le versement des aides financières dans le cadre de OPAH susvisée ;
Considérant la caducité de la délibération N°2022/9 du 15 mars 2022 portant création de la commission d'attribution des aides complémentaires de l'INSE et de la commune de Breteuil dans le cadre de l'OPAH susvisée à la suite notamment du renouvellement du conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 25/06/2026
ID : 027-200058246-20260623-D2026_06_23_68-DE

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **DE DÉCIDER** la création d'une commission d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'Interco Normandie Sud Eure (INSE) et de la commune de Breteuil, chargée de statuer sur l'attribution des aides consacrées à la résorption de la vacance dans le centre-bourg de Breteuil, et conformément au règlement susvisé ;

• **DE DÉLÉGUER** la représentation la commune de Breteuil au sein de cette commission à MM. :

- Claude AMIGON, qualité 1er adjoint
- Nathalie LEBERTRE, qualité 6ème adjoint
- Frédéric GUEUR, qualité conseiller
- Jean-Emile KROLIK, qualité conseiller

• **DE DÉLÉGUER** le pouvoir de signature des notifications de décision d'attribution ou de refus des aides susvisées à Madame le Maire ;

• **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document et à prendre toute mesure faisant suite et conséquence ;

• **DE PRÉCISER** que la création de la commission susvisée fait l'objet d'une délibération concomitante du conseil communautaire de l'INSE ;

•**DE PRÉCISER** que le règlement d'attribution des aides complémentaires OPAH de l'INSE et de la commune de Breteuil sera actualisé pour tenir compte de ces délibérations concomitantes de l'INSE et de la commune de Breteuil.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :
Madame le Maire,

Nathalie NOEL

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 25/06/2026
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 25/06/2026
LE MAIRE

Madame le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État